

Le poids économique direct de la culture en 2020

Nicolas Pietrzyk*

En 2020, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, s'établit à 46,1 milliards d'euros, soit 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble de l'économie.

Durant l'année 2020, la culture est particulièrement touchée par la crise sanitaire. Le PIB culturel recule de 7,1 % en valeur, soit une baisse plus marquée que celle de l'économie française dans son ensemble (– 5,3 %). Mais ce recul en valeur est amorti par l'importance du secteur non marchand et des conventions d'estimation de la valeur ajoutée produite par ce secteur. Mesurée en volume, l'activité des branches culturelles s'est fortement contractée, la valeur ajoutée culturelle diminuant de 15 % en volume, soit une baisse supérieure de 7 points à celle de l'ensemble de l'économie française (– 8 %). La totalité des branches culturelles est impactée, et plus particulièrement le spectacle vivant (– 37 %), le patrimoine (– 24 %) et les arts visuels (– 21 %), tout comme le livre et la presse (– 9 %), l'architecture (– 9 %) et l'audiovisuel (– 8 %). Les branches de l'audiovisuel connaissent des situations hétérogènes, les jeux vidéo bénéficiant d'une croissance importante (+ 21 %), contrairement au cinéma qui enregistre de fortes pertes (– 66 % pour le secteur de la projection cinématographique).

En 2020, l'audiovisuel reste en tête en termes de poids économique, suivi par le spectacle vivant et par le livre et la presse. Au cours des vingt dernières années, le recul structurel de la branche du livre et de la presse et la progression de l'audiovisuel constituent les évolutions les plus notables.

En 2019, 720 700 personnes travaillent dans les secteurs culturels (2,7 % de la population active). Le secteur audiovisuel est le principal employeur (16 %), suivi de près par le spectacle vivant (15 %) et les arts visuels (15 %). En dix ans, les effectifs des secteurs culturels ont progressé de 14 %, contre 3 % pour l'ensemble de l'économie. Parmi les professionnels de la culture, 31 % sont des non-salariés, contre 12 % des actifs en emploi dans l'ensemble de l'économie.

* Chargé d'études au Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (Deps-doc) du ministère de la Culture.

Un poids économique direct de la culture de 46,1 milliards d'euros en 2020

En 2020, l'ensemble des branches du champ statistique¹ de la culture – l'audiovisuel, le spectacle vivant, le livre et la presse, les agences de publicité, l'architecture, les arts visuels, le patrimoine et l'enseignement artistique et culturel – réalisent une production totale de 86,7 milliards d'euros et génèrent une valeur ajoutée² de 46,1 milliards d'euros³ (voir tableau 1, p. 6).

Mesuré comme la part de la valeur ajoutée des branches culturelles dans le produit intérieur brut, le poids économique direct de la culture s'établit en 2020 à 2,2 %, soit un poids légèrement inférieur au poids stable enregistré au cours des sept années précédentes (2,3 % de 2013 à 2019), lui-même inférieur au pic de 2,6 % atteint en 2003.

Cette estimation du poids économique direct de la culture correspond à la richesse créée par les activités directement culturelles, telles que définies dans le champ harmonisé au niveau européen. Ce champ ne prend pas en compte les activités industrielles qui ne permettent que la reproduction de produits culturels mais qui n'y apportent pas de valeur qu'on pourrait considérer comme culturelle (par exemple l'imprimerie), les activités non culturelles mais conditionnées par l'existence d'activités culturelles (par exemple les entreprises de construction intervenant pour la rénovation de monuments historiques), de même que les effets induits par le secteur culturel (comme le tourisme). Enfin, l'activité des acteurs du numérique échappe en partie à la comptabilité nationale (voir encadré « Enjeux statistiques de la mesure des activités culturelles », p. 13).

1. Le champ statistique de la culture, harmonisé au niveau européen, est défini au niveau national par 34 codes de la nomenclature d'activité française qui permettent de mesurer l'activité économique des différentes branches culturelles.

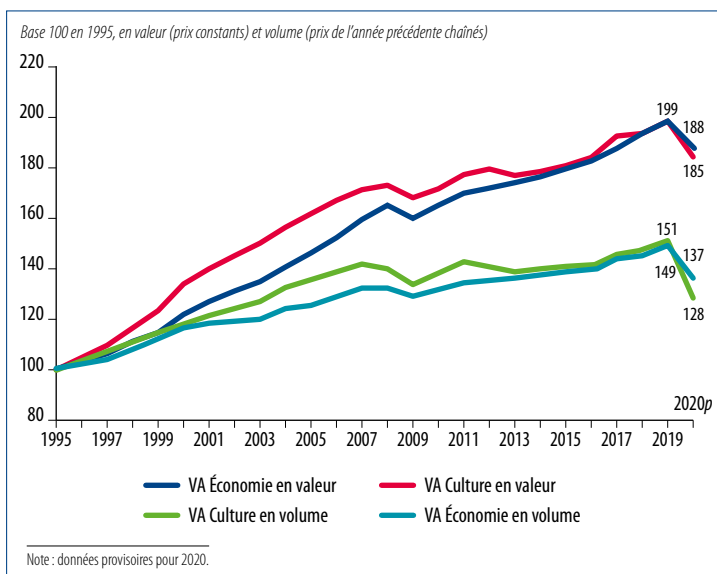
2. Cette valeur ajoutée correspond à la production totale culturelle diminuée des consommations intermédiaires, c'est-à-dire de l'ensemble des produits ou services transformés ou consommés au cours du processus de production (matières premières, électricité par exemple).

3. Les données présentées dans cette étude sont issues d'une méthode d'estimation mise au point en 2013 par le Deps (JAUNEAU, *Le Poids économique direct de la culture*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, Deps, coll. « Culture chiffres », 2013-3, septembre 2013). Chaque année, au mois de mai, les comptes nationaux annuels sont révisés sur les trois dernières années pour tenir compte des informations nouvelles parvenues depuis l'année précédente. L'ensemble de ces évolutions entraîne des révisions des chiffres publiés, commentées dans l'encadré « Révision des données » (tableau A, p. 13).

En 2020, la valeur ajoutée culturelle baisse de 7 % en valeur et de 15 % en volume sous l'effet de la crise sanitaire

Durant l'année 2020, la culture a été particulièrement touchée par la crise sanitaire. La légère diminution du poids économique de la culture en 2020 s'explique par une chute du PIB culturel en valeur (– 7,1 %) relativement plus marquée que celle de l'économie (– 5,3 %), alors qu'il progressait quasiment au même rythme que l'économie depuis 2013 (graphique 1).

Graphique 1 – Évolution comparée de la valeur ajoutée en valeur et en volume des branches culturelles et de l'ensemble des branches de l'économie



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/Deps-doc, ministère de la Culture, 2022

Le recul du PIB culturel en valeur a été amorti par l'importance du secteur non marchand et des conventions d'estimation de la valeur ajoutée produite par ce secteur (encadré 1). En 2020, la valeur ajoutée des branches culturelles en volume chute davantage qu'en valeur. Elle recule également davantage que le PIB de l'ensemble de l'économie en volume : elle diminue de 15,1 % entre 2019 et 2020, contre 8,0 % pour l'ensemble de l'économie.

Focus méthodologique : écart valeur-volume de la valeur ajoutée en 2020

L'écart entre les évolutions de la valeur ajoutée en valeur et en volume provient de l'évolution des prix – dont la prise en compte est indispensable pour analyser les transformations sectorielles – et de la spécificité du secteur non marchand, qui fait l'objet par les comptes nationaux de modes de calculs adaptés et conventionnels.

Dans le secteur marchand, l'indice des prix est donné par le marché et les données en volume s'obtiennent par division des données en valeur par cet indice des prix. Cette méthode ne s'applique pas au secteur non marchand dans lequel, par définition, les biens et services culturels sont proposés aux ménages à un prix économiquement non significatif, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques (voir détails en annexe). La valeur ajoutée issue de la production non marchande est, par convention, évaluée en valeur à la somme des coûts, qui comprend principalement la rémunération des salariés et la consommation de capital fixe (amortissement).

Durant la crise sanitaire, les rémunérations des employés du secteur non marchand ont globalement été maintenues, ce qui explique que la valeur ajoutée non marchande ait été relativement peu impactée en 2020¹.

La valeur ajoutée en volume des branches non marchandes est quant à elle évaluée selon le service rendu à la population, donc selon des quantités mesurables, comme la fréquentation des lieux culturels par les ménages ou leurs dépenses culturelles. C'est la méthode retenue par la comptabilité nationale de l'Insee pour estimer les données publiées pour la division R « Arts, spectacles et activités récréatives » de la nomenclature, qui regroupe notamment le spectacle vivant, les arts visuels, le patrimoine et le sport, des activités à la fois marchandes et non marchandes. Ce service rendu à la population et la consommation des ménages ont été moindres en 2020 notamment en raison des confinements et des fermetures de lieux de spectacle vivant, de patrimoine et de sport. Considérant que les mesures de restrictions administratives ont touché de la même façon le secteur marchand et non marchand, la comptabilité nationale a appliqué au secteur non marchand une évolution comparable en volume à celle observée sur le secteur marchand.

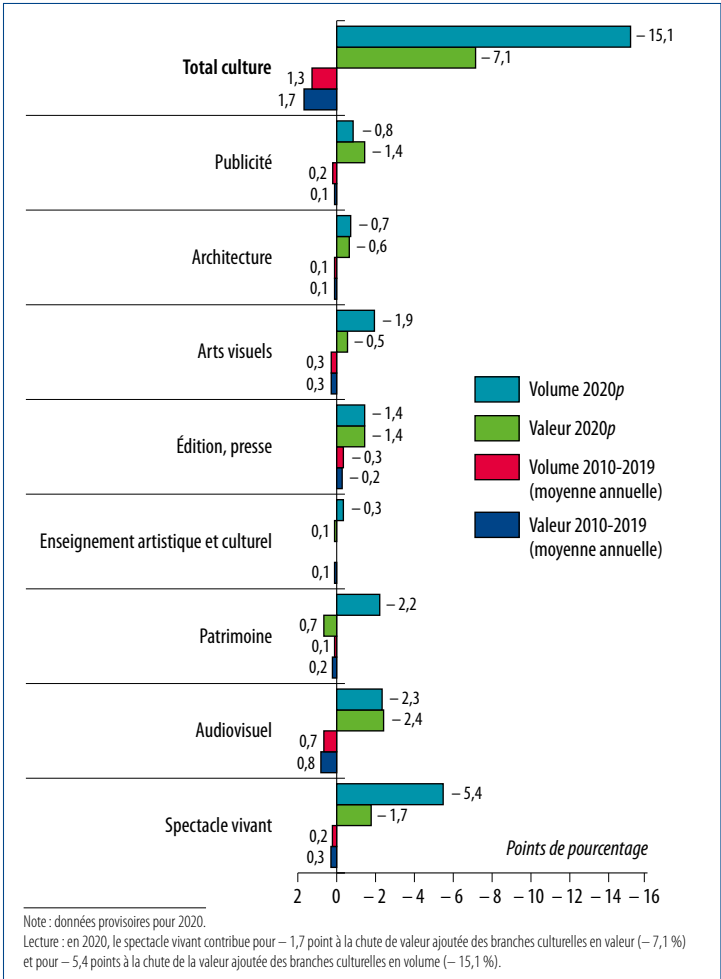
Ainsi, la baisse de la valeur ajoutée (VA) en volume de la division R (- 32,1 %) a été beaucoup plus importante que la baisse constatée en valeur (- 4,7 %), et le calcul d'indice des prix qui résulte du ratio VA en valeur/VA en volume a progressé nettement (40,3 %). Ce traitement (aboutissant à un indice de prix du secteur public particulièrement dynamique) s'observe dans les autres domaines de l'action publique (santé, éducation, etc.), et n'est donc pas un traitement spécifique au champ culturel.

Parmi les branches culturelles, cet écart entre valeur et volume s'observe plus spécifiquement pour le spectacle vivant et le patrimoine, pour lesquelles la part de l'activité non marchande est la plus importante. En valeur, en 2020, le

1. Voir : <https://blog.insee.fr/sante-education-services-administratifs-la-difficile-mesure-des-activites-non-marchandes-en-temps-de-crise-sanitaire/>

spectacle vivant contribue pour 1,7 point à la baisse du PIB de la culture (– 7,1 %) alors qu'en volume, sa contribution à la baisse du PIB culture (– 15,1 %) s'élève à 5,4 points. En valeur, la contribution du patrimoine est positive (+ 0,7 point), alors qu'en volume, elle est de – 2,2 points. Cette contribution positive du patrimoine en valeur s'explique par l'augmentation de la part de la production non marchande dans la production totale, la production marchande chutant de façon plus importante en valeur que la production non marchande.

Graphique A – Contribution des branches à l'évolution de la valeur ajoutée culturelle



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/Deps-doc, ministère de la Culture, 2022

Le spectacle vivant, le patrimoine et les arts visuels sont les branches les plus impactées par la crise sanitaire en 2020

L'audiovisuel reste en 2020 la première branche culturelle au regard de la valeur ajoutée générée (12,5 milliards d'euros, soit 27 % du total du champ), devant le spectacle vivant (6,74 milliards d'euros, 15 %) et le livre et la presse (6,7 milliards d'euros, 14 %) (tableau 1).

Tableau 1 – Poids des branches culturelles et évolution de la valeur ajoutée en 2020

En milliards d'euros et en %

Répartition par domaine culturel	Production totale (marchande et non marchande)		Valeur ajoutée		Évolution de la VA en volume entre 2019 et 2020 (en %)
	Valeur (en milliards d'euros courants)	Poids (en %)	Valeur (en milliards d'euros courants)	Poids (en %)	
Audiovisuel	28,6	33,0	12,5	27,0	– 8
<i>dont projection cinématographique</i>	0,6	0,7	0,2	0,4	– 66
<i>dont jeux vidéo</i>	3,2	3,6	1,6	3,5	21
<i>dont radio</i>	1,3	1,5	0,7	1,5	– 1
Spectacle vivant	9,7	11,2	6,7	14,6	– 37
Livre, presse	14,4	16,6	6,7	14,4	– 9
Publicité	10,9	12,6	5,2	11,2	– 7
Patrimoine	7,3	8,5	5,1	11,1	– 24
Arts visuels	7,7	8,8	4,1	8,9	– 21
<i>dont design</i>	3,4	3,9	1,5	3,2	– 27
Architecture	5,4	6,2	3,6	7,8	– 9
Enseignement artistique et culturel	2,7	3,1	2,3	4,9	– 7
Total culture	86,7	100,0	46,1	100,0	– 15

Note : données provisoires.

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/Deps-doc, ministère de la Culture, 2022

Les branches culturelles subissent à des degrés divers une récession en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire (tableau 1). Le spectacle vivant perd plus d'un tiers de valeur ajoutée exprimée en volume (– 37 %), le patrimoine et les arts visuels plus d'un cinquième (respectivement – 24 % et – 21 %). Le livre et la presse (– 9 %), l'architecture (– 9 %) et l'audiovisuel (– 8 %) connaissent une baisse de la valeur ajoutée plus proche de celle de l'économie française, de même que la publicité et l'enseignement artistique et culturel (– 7 %).

Les différents secteurs de l'audiovisuel subissent les conséquences de la crise sanitaire de façon hétérogène

Entre 2019 et 2020, la branche audiovisuelle connaît un recul de 8 % en volume, soit une baisse identique à celle de l'économie dans son ensemble. Cependant, les différents secteurs composant la branche audiovisuelle évoluent de manière hétérogène.

En 2020, certains secteurs sont en croissance : l'édition de jeux électroniques (1,6 Md€ de valeur ajoutée 2020, + 21 % entre 2019 et 2020 en volume), l'édition et distribution de vidéos (0,1 Md€, + 7 %), et l'édition de chaînes thématiques (0,3 Md€, + 17 %).

D'autres secteurs affichent une récession marquée, en particulier la projection de films cinématographiques (0,2 Md€, - 66 %), leur distribution (0,4 Md€, - 24 %) et la production de films institutionnels et publicitaires (0,6 Md€, - 22 %). Sont également touchées la production de films et de programmes pour la télévision (2,6 Md€, - 12 %), celle pour le cinéma (1,1 Md€, - 12 %), ainsi que la postproduction de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision (1,0 Md€, - 12 %). Le cinéma apparaît en effet particulièrement touché, cette chute s'expliquant notamment par la fermeture totale des salles pendant 162 jours en 2020, la suspension des tournages du 17 mars au 11 mai 2020 et les incertitudes de la reprise.

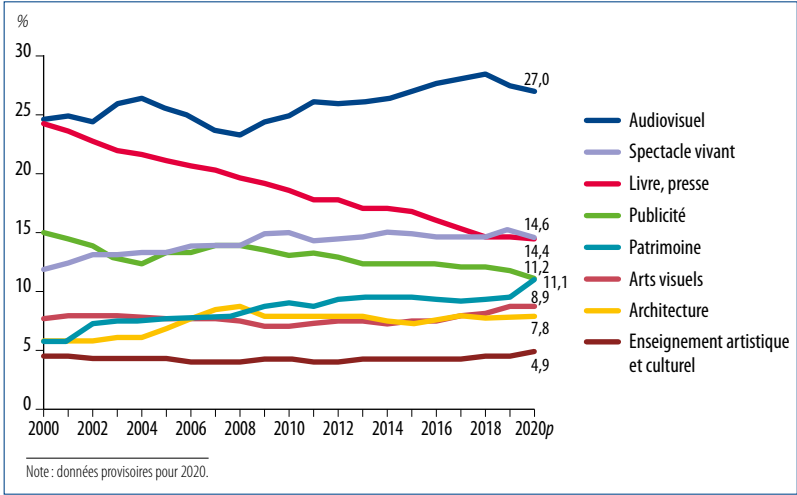
Le secteur de la musique enregistrée (enregistrement sonore et édition musicale) décline de façon modérée au regard de la crise (0,5 Md€, - 5 %) notamment grâce à l'écoute en flux financée par abonnement et par la publicité⁴. Cela est également le cas pour l'édition de chaînes généralistes (3,7 Md€, - 1 %) et l'édition et diffusion de programmes radio (0,7 Md€, - 1 %).

Le recul du livre et de la presse est la principale transformation structurelle survenue sur le long terme

Au cours de ces vingt dernières années, le recul de la part du livre et de la presse dans la valeur ajoutée culturelle et l'augmentation de celle de l'audiovisuel constituent les transformations les plus notables du secteur culturel. La part du livre et de la presse diminue en effet de près de 10 points entre 2000 et 2020, le poids de ces deux branches

4. Rapport Snep, *La Production musicale française en 2020. Décryptage d'une année pas comme les autres*, 16 mars 2021.

Graphique 2 – Poids des branches dans la valeur ajoutée culturelle depuis 2000 en valeur



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/Deps-doc, ministère de la Culture, 2022

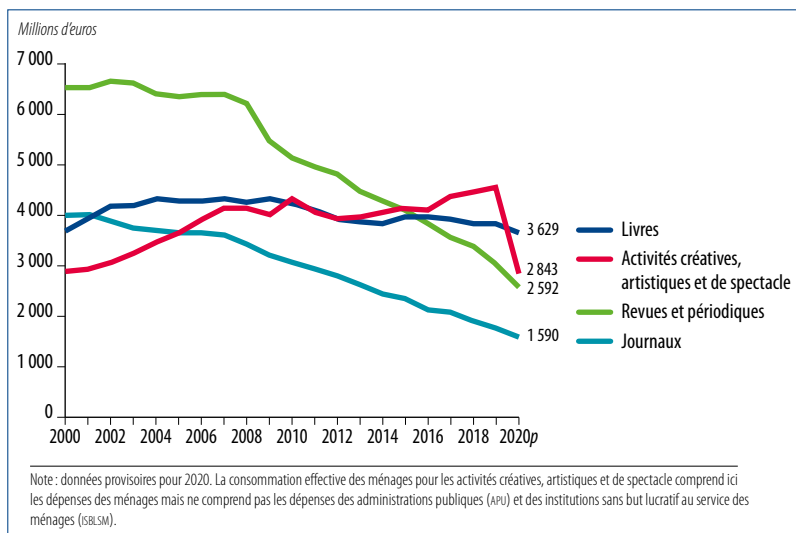
passant de 24 %, soit un niveau équivalent à celui de l’audiovisuel en 2000, à près de 14 %.

Le recul de la presse sur le long terme s’explique notamment par la baisse des recettes publicitaires, induite par le recul du support physique au profit de la presse en ligne, et une moindre audience. En effet, selon la dernière enquête « Pratiques culturelles »⁵, 51 % des Français ont lu un journal en 2018 contre 77 % en 1973, et les réseaux sociaux deviennent une source d’information croissante pour les plus jeunes. Le secteur de la presse connaît en effet une baisse de la consommation des ménages, de l’ordre de 60 % au cours des vingt dernières années (graphique 2).

L’audiovisuel voit sa part dans la valeur ajoutée progresser continuellement durant la période. La crise semble amplifier certaines tendances économiques préalables de ce secteur, notamment le remplacement progressif du support physique par le numérique. Entre 2010 et 2020, la vente de produits audiovisuels physiques connaît des difficultés, avec un recul en volume du commerce de détail d’enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé et de la location de vidéocassettes et disques vidéo de l’ordre de 12 % par an en moyenne. En revanche, l’édition de jeux électroniques et l’édition

5. Loup WOLFF, Philippe LOMBARDO, *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Paris, ministère de la Culture, Deps, coll. « Culture études », 2020-2, juillet 2020.

**Graphique 3 – Consommation effective des ménages en volume
aux prix de l'année précédente chaînés**



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/Deps-doc, ministère de la Culture, 2022

de chaînes thématiques connaissent une croissance structurelle importante sur dix ans (avec un taux de croissance annuel moyen respectif de 10 % et de 8 % en volume).

Le spectacle vivant est à la deuxième place parmi les branches culturelles en 2020 (15 %). Cela peut s'expliquer par la progression continue de la consommation par les ménages d'activités créatives, artistiques et de spectacle (graphique 3), puis par la moindre chute de sa valeur ajoutée en termes nominaux en 2020 (encadré 1). Le spectacle vivant enregistre dans le même temps la plus forte baisse de valeur ajoutée en volume en 2020 (– 37 %, voir tableau 1 et encadré 1), conséquence directe des mesures de confinement et des fermetures de salles.

La part du patrimoine dans la valeur ajoutée culturelle progresse continuellement en vingt ans, elle est quasiment multipliée par deux pour atteindre 11 % en 2020. L'augmentation survenue durant la crise sanitaire résulte de la convention d'estimation de la valeur ajoutée du secteur non marchand, très majoritaire dans cette branche. En volume, la valeur ajoutée du patrimoine recule de 24 % en 2020.

Le poids des arts visuels est passé de 7,1 % en 2010 à 8,9 % en 2020. Cette branche a en particulier connu une croissance annuelle de près de 6 % en moyenne entre 2014 et 2019 du fait d'un fort dynamisme

de l'activité de design. En 2020, le poids des arts visuels augmente de 0,1 point dans la valeur ajoutée en valeur, cette branche étant relativement moins touchée que les autres. La baisse de la valeur ajoutée est cependant plus marquée en volume (voir tableau 1 et encadré 1).

Le poids des agences de publicité a reculé de 3,9 points entre 2000 et 2020. Ceux de l'architecture et de l'enseignement supérieur ont augmenté respectivement de 2 points et de 0,3 point.

La production non marchande, qui représente près d'un cinquième de la production de la culture, a moins reculé en 2020 que la production marchande

En 2020, l'ensemble des branches du champ statistique de la culture génèrent une production totale de 86,7 milliards d'euros courants (tableau 2). Elle baisse de 10,5 % en valeur par rapport à 2019 (96,8 milliards d'euros⁶), soit un recul de 3,2 points de plus que l'économie (– 7,3 %).

Tableau 2 – Répartition de la production des branches culturelles en 2020

En milliards d'euros courants et en %

Répartition par domaine culturel	Production marchande		Production non marchande		Production totale
	Valeur (en milliards d'euros courants)	Part du total (en %)	Valeur (en milliards d'euros courants)	Part du total (en %)	
Audiovisuel	28,6	100	0,0	0	28,6
<i>dont projection cinématographique</i>	0,6	100	0,0	0	0,6
<i>dont jeux vidéo</i>	3,2	100	0,0	0	3,2
<i>dont radio</i>	1,3	100	0,0	0	1,3
Livre, presse	14,4	100	0,0	0	14,4
Publicité	10,9	100	0,0	0	10,9
Spectacle vivant	3,5	36	6,2	64	9,7
Arts visuels	7,0	91	0,7	9	7,7
<i>dont design</i>	3,4	100	0,0	0	3,4
Patrimoine	0,4	5	6,9	95	7,3
Architecture	5,4	100	0,0	0	5,4
Enseignement artistique et culturel	0,4	13	2,4	87	2,7
Total culture	70,5	81	16,2	19	86,7
Total économie	3 210,3		491,3		3 701,6

Note : données provisoires. La production totale s'entend hors production pour emploi propre.

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/Deps-doc, ministère de la Culture, 2022

6. Les données de production de 2019 issues de la comptabilité nationale sont révisées à la marge chaque année et peuvent différer légèrement des publications passées sur le poids économique de la culture (voir encadré 2, p. 13).

La production des branches culturelles se partage entre la production marchande et la production non marchande.

La production marchande, de 70,5 milliards d'euros, soit 81 % du total, provient de la vente de biens et services culturels par les entreprises culturelles à un prix économiquement significatif, c'est-à-dire couvrant plus de 50 % des coûts de production. Elle diminue entre 2019 et 2020 en valeur de 11,5 %, soit 2,5 points de plus que l'économie (- 9 %).

La production non marchande culturelle, de 16,2 milliards d'euros, correspond à des biens et des services culturels proposés aux ménages à un prix représentant moins de 50 % des coûts de production, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques. Elle est mesurée par convention par la somme des coûts des facteurs des établissements publics et associations concernés. Le patrimoine et l'enseignement artistique et culturel ont une production quasi exclusivement non marchande (respectivement 95 % et 87 % en 2020) et le spectacle vivant est majoritairement non marchand (64 %). Ainsi la part de la production non marchande culturelle (19 %) est-elle supérieure de 6 points à celle de l'économie. La production non marchande culturelle a relativement peu baissé en 2020 en comparaison avec la production marchande du fait de la relative stabilité des coûts des facteurs de production, notamment des rémunérations des personnels : la production non marchande a reculé en valeur entre 2019 et 2020 de 5,5 %, soit 6 points de moins que la production marchande.

Les secteurs culturels emploient 720 700 personnes en 2019

Les différents secteurs culturels emploient près de 720 700 actifs dans la culture, dont 31 % sont non salariés. Le secteur audiovisuel est le principal employeur (16 %), suivi de près par le spectacle vivant (15 %) et les arts visuels (15 %). La part des secteurs en termes d'emploi ne reflète pas nécessairement leur part dans la création de richesse : l'audiovisuel représente 27 % de la valeur ajoutée culturelle en 2019, et les arts visuels 9 %.

Les secteurs culturels connaissent durant la dernière décennie un dynamisme important en termes d'emploi, puisque les effectifs ont progressé de 14 % entre 2009 et 2019 contre 3 % pour l'ensemble de l'économie. La diminution de l'emploi dans les secteurs de la presse (- 19 %) et du livre (- 13 %) reflète le recul de la valeur ajoutée que connaissent en cumulé ces secteurs sur le long terme (- 17 % en volume). À l'inverse, d'autres secteurs sont particulièrement attractifs

Tableau 3 – Emploi dans les secteurs culturels en 2019 et évolution 2009-2019

En unités et %

	Effectifs	Part dans l'ensemble des secteurs culturels (en %)	Part des non-salariés (en %)	Évolution des effectifs 2009-2019 (en %)
Audiovisuel / multimédia	114 300	16	18	20
Arts visuels	109 800	15	84	38
Spectacle vivant	105 800	15	19	5
Architecture	85 500	12	40	18
Agences de publicité	81 800	11	14	8
Presse	79 200	11	17	- 19
Patrimoine	56 800	8	1	35
Livre	50 900	7	39	- 13
Enseignement	36 600	5	33	184
Ensemble des secteurs culturels	720 700	100	31	14
Ensemble de la population active occupée	26 471 200		12	3

Note : les activités sont codées selon la nomenclature d'activités françaises (naf) 2008.
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes *Emploi* 2018 à 2020/Deps-doc, ministère de la Culture, 2022

au niveau de l'emploi, comme l'enseignement (multiplication par 2,8), les arts visuels (+ 38 %) ou le patrimoine (+ 35 %).

La part des non-salariés est plus importante dans le secteur culturel (31 %) que dans l'ensemble de l'économie (12 %). Dans le secteur des arts visuels, 84 % des effectifs sont non salariés. La part de non-salariés est également importante dans les secteurs de l'architecture (40 %), du livre (39 %) et de l'enseignement (33 %).

Encadré 2

Révision des données 2019

Chaque année, l'Insee révisé les séries de comptabilité nationale des années précédentes : les séries de la comptabilité nationale pour 2019 étaient provisoires lors de la publication précédente, celles de 2018 semi-définitives. Pour 2019, la révision fait apparaître une hausse du poids économique direct de la culture de 0,3 milliard d'euros à 49,6 milliards d'euros. Les principaux écarts concernent les agences de publicité, la presse et l'architecture.

Tableau A – Révision du poids économique direct de la culture pour 2019

En milliards d'euros courants

	Estimation initiale	Effet des révisions des séries de comptabilité nationale	Nouvelle estimation
Audiovisuel	13,7	- 0,1	13,6
Spectacle vivant	7,6	0,0	7,6
Presse	4,7	0,3	5,0
Agences de publicité	5,5	0,4	5,9
Patrimoine	4,8	- 0,1	4,7
Architecture	4,1	- 0,2	3,9
Arts visuels	4,3	0,1	4,4
Livre	2,4	- 0,1	2,3
Enseignement	2,2	0,0	2,2
Ensemble culture	49,3	0,3	49,6
Ensemble de l'économie	2 157,1	12,2	2 169,3

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/Deps-doc, ministère de la Culture, 2022

Encadré 3

Enjeux statistiques de la mesure des activités culturelles à l'ère numérique

Cette étude rend compte des activités culturelles appréhendées dans le cadre de référence pour la description de l'économie que constituent les comptes nationaux. Ainsi, selon les conventions de mesure du produit intérieur brut (PIB), la valeur ajoutée totale de ces activités est celle dégagée, sur le territoire national, par des unités institutionnelles résidentes (ménages, entreprises, administrations publiques, associations à but non lucratif) qui utilisent en inputs de leur activité du travail, du capital, et des biens et services. Les transactions, dont la production, sont évaluées au prix de marché ou, lorsque la production se fait dans un cadre non marchand, elle est évaluée comme la somme des coûts liés à l'activité exercée (rémunérations versées, consommations intermédiaires, investissements). Or Internet a facilité l'essor d'activités et de services qui brouillent les frontières traditionnelles, ce qui pose plusieurs types de problèmes pour la mesure du PIB. La croissance portée par le développement du numérique échapperait ainsi en partie aux instruments de mesure habituels de la comptabilité nationale.

Un premier problème est de mesurer exhaustivement le volume des activités marchandes qui s'exercent sur le territoire. Internet a modifié l'activité traditionnelle des entreprises : nouveau canal de vente, il complète ou concurrence le commerce physique de biens et services. En particulier, certains secteurs témoignent d'une forte substitution des ventes en ligne aux ventes physiques, comme la presse, le livre ou la musique et la vidéo. Les outils permettant de rendre compte du poids des ventes réalisées via Internet se développent, y compris en utilisant les possibilités que fournit l'exploitation des données massives collectées (*big data*) sur le Web, mais on peut citer au moins deux défis de mesure qui demeurent. Le premier est qu'une partie des achats des consommateurs se fait sur des sites étrangers ou localisant leurs bénéfices dans des maisons mères à l'étranger (notamment pour des considérations fiscales), sans qu'il soit aisé de mesurer cette part puisque ces sites échappent en partie aux panels de distributeurs utilisés pour estimer les ventes en comptabilité nationale et que les comptes des filiales françaises ne retracent souvent pas les achats des consommateurs français. En second lieu, la numérisation brouille parfois les contours des nomenclatures d'activités sur lesquelles s'appuie la définition des secteurs. Par exemple, une entreprise comme Deezer exerce à titre principal une activité de programmation informatique mais, en pratique, le contenu vendu est de la musique : cette entreprise, située dans l'analyse de branche hors champ de la culture, concurrence en réalité les autres entreprises du secteur sur leur marché. Dans cet exemple, la dépense de consommation culturelle s'exerce en dehors du champ retenu pour décrire la culture. Ces porosités, avec l'étranger, avec d'autres secteurs, ne sont pas nouvelles mais elles prennent avec le numérique et Internet une ampleur inédite.

L'observation des dépenses de consommation des Français étant incomplète, il en découle, pour ce qui nous intéresse ici, que l'analyse de l'évolution des pratiques culturelles ne peut se fonder seulement sur le suivi des dépenses de consommations culturelles : le repli d'un secteur pourrait ne refléter que le repli des ventes physiques et la difficulté à saisir celles portées par le développement du numérique. L'enquête en population générale sur les pratiques culturelles est un outil de mesure indispensable de ce point de vue, pour compléter la compréhension de l'évolution de certains secteurs culturels sous l'effet du développement des pratiques numériques.

Le deuxième problème de mesure découle de l'atténuation de la frontière entre ce qui relève de la sphère marchande et ce qui relève des activités bénévoles ou informelles, comme celles de l'économie collaborative (des individus fournissent des biens et services à d'autres sans être eux-mêmes des professionnels de l'activité considérée), qui connaît un essor à la faveur du développement d'Internet. L'économie collaborative revêt divers modes de fonctionnement, de non-marchand, faisant appel à des contributions des utilisateurs (Wikimedia Foundation), à des formes plus mixtes reposant sur des transactions entre individus mis en relation par Internet (Airbnb, Blablacar, etc.). La production de services gratuits étant évaluée en comptabilité nationale sur la base des coûts de production encourus (rémunérations versées notamment), la production issue du travail des bénévoles n'est pas valorisée dans le PIB. Cependant, les sites d'information collaboratifs qui se financent grâce à la publicité ou aux abonnements voient leur production comptabilisée à hauteur des ventes d'espaces publicitaires en ligne et recettes d'abonnement. De

manière générale, ces activités collaboratives ont actuellement moins d'impact sur l'estimation du PIB, hormis certaines situations d'évasion fiscale, que sur l'évaluation du bien-être des consommateurs, en procurant des substituts gratuits ou à faible coût à des produits existants, sauf dans la mesure où elles tireraient vers le bas le prix de ces biens.

Un troisième problème de mesure soulevé par l'article de D. Blanchet *et al.*, consacré à la croissance, ne sera pas développé ici. Sur un plan technique, la diversification croissante des produits et leur renouvellement rapide rendraient de moins en moins adaptées les techniques de partage volume-prix qui sont utilisées pour le calcul de la croissance.

Les enjeux de mesure posés par le numérique s'étendent à d'autres domaines, comme celui de la mesure des transformations de l'emploi. Des recherches en cours et des approches multi-sources dans la statistique publique doivent permettre peu à peu de mieux apprécier le cumul d'activité, les activités très partielles, les changements fréquents d'emploi ou le travail gratuit.

Pour en savoir plus

- D. BLANCHET, M.-B. KHDER, M. LECLAIR, R. LEE, H. PONCET, N. RAGACHE, « La croissance est-elle sous-estimée ? », dans *L'Économie française, comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2018.
- C. BELLEGO, R. MAHIEU, « La place d'Internet dans la description et l'analyse de l'économie », dans *L'Économie française, comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- Ph. ASKÉNAZY, « La statistique publique sous pression », dans *L'Économie numérique : enjeux pour la statistique publique. Actes du colloque du 7 mars 2018*, Centre national de l'information statistique.

Annexe

Comment mesurer le poids de la culture dans l'économie ?

Mesurer le poids de la culture dans l'économie nécessite, d'une part, de définir le contour statistique de la culture et, d'autre part, de réussir à résumer en un seul indicateur macroéconomique l'activité d'acteurs culturels pour le moins divers : des grandes entreprises de l'audiovisuel aux petites associations culturelles locales, ou encore des théâtres subventionnés aux architectes non salariés.

La définition du champ de la culture est à elle seule une question à part entière, à laquelle les réponses apportées n'ont cessé de diverger dans le temps ou selon les pays. Au-delà d'activités que tout le monde considérera comme indiscutablement culturelles (spectacle, édition de livres, cinéma, etc.), doit-on prendre en compte toutes celles qui interviennent à un moment donné dans la chaîne de production des biens et services culturels (imprimerie pour un livre par exemple), ou encore toutes celles qui comportent un aspect artistique ou créatif (la gastronomie, la confection de chaussures) ? Ou, pour aller plus loin encore, toutes celles dont une partie du chiffre d'affaires n'existerait peut-être pas sans la culture (tourisme, BTP) ?

Se fonder sur une définition très extensive de la culture pose différents problèmes : elle implique des doubles comptes entre les différentes branches d'activité, ce qui rend inopérantes les comparaisons entre secteurs (les restaurants pourraient par exemple apparaître à la fois dans le tourisme et dans la culture), et elle nécessite des choix méthodologiques délicats, voire impossibles : quelle est la part culturelle dans la gastronomie ou la confection de chaussures et comment la mesurer de manière fiable et indiscutable ?

Une fois le champ défini, tel qu'il l'a été au niveau européen, la valeur ajoutée de la culture est calculée à l'aide des données et selon les concepts de la comptabilité nationale qui servent à l'Insee à établir le PIB. L'une des particularités de l'activité économique culturelle est la place non négligeable qu'y occupe le non-marchand. Rapporter le poids de la culture à celui de l'économie doit intégrer cette particularité.

1 – Le champ statistique de la culture défini de manière harmonisée au niveau européen

Les données présentées dans cet article se fondent sur une définition harmonisée de la culture, décidée de façon conjointe par les différents services statistiques européens de la culture en 2009, sous l'égide d'Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne¹. Le champ de la culture est ici défini en référence à la nomenclature d'activités française (NAF), par la sélection de 34 codes parmi les 732 qui composent la nomenclature à son niveau le plus désagrégué (voir tableau des activités culturelles). C'est un contour relativement large, qui englobe l'ensemble du périmètre de compétences du ministère de la Culture en France, ainsi que les agences de publicité, prises en compte dans le champ statistique de la culture pour leur aspect créatif ; les activités des régies publicitaires ne sont en revanche pas prises en compte, car non créatives. Le groupe de travail d'Eurostat a suivi en cela les pratiques de la plupart des autres travaux internationaux du même type.

N'ont en revanche pas été retenues par Eurostat les activités industrielles qui ne permettent que la reproduction de produits culturels mais qui n'y apportent pas de valeur qu'on aurait pu considérer comme culturelle : l'imprimerie, les équipements et matériaux (depuis la fabrication des optiques jusqu'à celle des peintures ou autres encres et vernis d'imprimerie) et, pour les mêmes raisons, la reproduction et la fabrication d'instruments de musique. Cependant, ce périmètre est en train d'évoluer, sous l'influence des réflexions qui président à la refonte de la nomenclature d'activités française et européenne, qui devrait entrer en vigueur entre 2022 et 2024. Dans l'attente de la conclusion de cette refonte pour le champ culturel, l'estimation du PIB est maintenue à méthodologie et champ constant par rapport aux années précédentes. La comparaison des séries dans le temps reste donc valable.

Le champ harmonisé au niveau européen retenu ici correspond donc au poids direct des branches culturelles, à l'exclusion des activités indirectement culturelles (l'imprimerie par exemple) et des activités induites par ces branches (la part du BTP dédiée à la rénovation du patrimoine par exemple).

1. Valérie DEROIN, *Conceptualisation statistique du champ de la culture*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, Daps, coll. « Culture méthodes », 2011-3, décembre 2011.

Tableau des activités culturelles

47.61Z – Commerce de détail de livres en magasin spécialisé [LIV]	60.20A – Édition de chaînes généralistes [AV]
47.62Z – Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé [PR]	60.20B – Édition de chaînes thématiques [AV]
47.63Z – Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé [AV]	63.91Z – Activités des agences de presse [PR]
58.11Z – Édition de livres [LIV]	71.11Z – Activités d'architecture [ARCHI]
58.13Z – Édition de journaux [PR]	73.11Z – Activités des agences de publicité [PUB]
58.14Z – Édition de revues et périodiques [PR]	74.10Z – Activités spécialisées de design [ART]
58.21Z – Édition de jeux électroniques [AV]	74.20Z – Activités photographiques [ART]
59.11A – Production de films et de programmes pour la télévision [AV]	74.30Z – Traduction et interprétation [LIV]
59.11B – Production de films institutionnels et publicitaires [AV]	77.22Z – Location de vidéocassettes et disques vidéo [AV]
59.11C – Production de films pour le cinéma [AV]	85.52Z – Enseignement culturel [*] [EC]
59.12Z – Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision [AV]	90.1Z – Arts du spectacle vivant [SV]
59.13A – Distribution de films cinématographiques [AV]	90.2Z – Activités de soutien au spectacle vivant [SV]
59.13B – Édition et distribution de vidéos [AV]	90.3A – Création artistique relevant des arts plastiques [ART]
59.14Z – Projection de films cinématographiques [AV]	90.3B – Autre création artistique [ART]
59.20Z – Enregistrement sonore et édition musicale [AV]	90.4Z – Gestion de salles de spectacles [SV]
60.10Z – Édition et diffusion de programmes radio [AV]	91.1Z – Gestion des bibliothèques et des archives [PAT]
	91.2Z – Gestion des musées [PAT]
	91.3Z – Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires [PAT]

(*) Le code 85.52Z exclut les établissements d'enseignement supérieur (dont ceux relevant de la Culture), qui sont classés en code 85.42Z (Enseignement supérieur). Ces établissements (une centaine environ) sont ici pris en compte dans l'estimation de la valeur ajoutée.

Note : les activités culturelles sont regroupées en neuf domaines : AV : audiovisuel ; SV : spectacle vivant ; PAT : patrimoine ; EC : enseignement culturel ; LIV : livre ; PR : presse ; ART : arts visuels ; ARCHI : architecture ; PUB : agences de publicité.

2 – Estimation de la production des branches de la culture

En 2020, les branches culturelles (audiovisuel, spectacle vivant, livre, presse, agences de publicité, architecture, arts visuels, patrimoine, enseignement culturel) totalisent une production de 86,7 milliards d'euros. Cette production se divise en deux parties : la production marchande et la production non marchande (tableau 2).

La **production marchande** culturelle (70,5 milliards d'euros en 2020) correspond à la production de biens et services culturels destinée à être vendue sur le marché à un prix économiquement significatif, c'est-à-dire un prix couvrant plus de 50 % des coûts de production, par convention de la comptabilité nationale. Cette production marchande inclut la production immobilisée constituant un actif générateur de recettes ultérieures, par exemple les films ou des programmes de télévision réalisés dans l'année pour une diffusion ultérieure.

Les niveaux à deux chiffres de la NAF (« division ») sont les niveaux les plus fins disponibles pour lesquels les données comptables (valeur ajoutée, production) sont diffusées par la comptabilité nationale à l'Insee. Il est donc nécessaire, pour

chacun des niveaux comportant au moins une activité culturelle, d'estimer la part culturelle et la part non culturelle pour parvenir à estimer la production de chacune des sous-classes de la NAF, niveau à 5 caractères (voir tableau des activités culturelles, p. 17).

Pour ce faire, on part de la production marchande diffusée par la comptabilité nationale au niveau de la division (codes à 2 chiffres) et on calcule la production marchande au niveau de la sous-classe (codes à 5 caractères) en lui appliquant un coefficient calculé à partir des enquêtes sectorielles annuelles (ESA) de l'Insee. Ces enquêtes donnent en effet la décomposition du chiffre d'affaires des entreprises marchandes, décomposition détaillée par produits vendus, à un niveau très fin. Elles permettent donc de disposer de la répartition d'une branche identifiée par une division (2 chiffres) en chacune des sous-classes (5 caractères) retenues pour définir le champ de la culture. Cette clé de répartition est ensuite appliquée à la production au sens de la comptabilité nationale diffusée par division (2 chiffres) et qui diffère légèrement de la somme des productions enquêtées par l'ESA, en raison de traitements spécifiques opérés par la comptabilité nationale. Les premiers résultats de l'ESA ont été publiés fin 2012 par l'Insee pour l'exercice comptable 2010, puis fin 2013 pour l'exercice 2011.

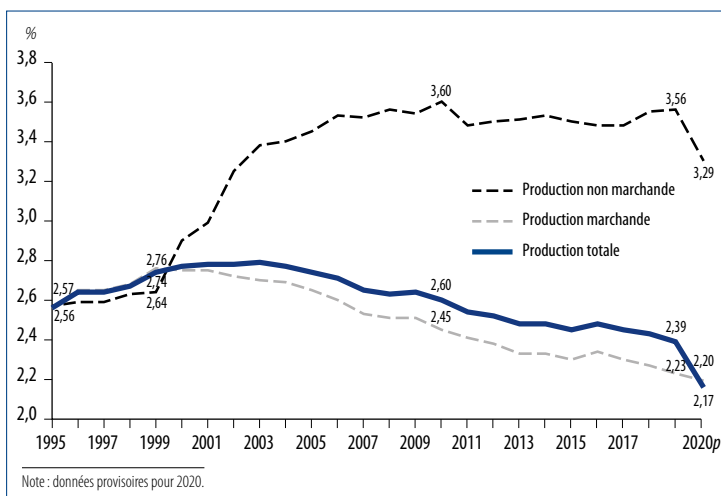
La **production non marchande** culturelle (16,2 milliards d'euros en 2020) correspond quant à elle à des biens et services culturels proposés aux ménages à un prix économiquement non significatif, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques : partie du budget venant de l'État ou des collectivités territoriales, subventions versées à des associations, aides versées par les sociétés civiles. La production non marchande est par convention évaluée à son coût de production, qui regroupe majoritairement trois types de dépenses : la rémunération des salariés, la consommation intermédiaire et les dépenses d'investissement.

Alors que la production marchande est exclusivement produite par les entreprises, la production non marchande provient des administrations, des établissements publics ou encore des associations. Pour estimer la production non marchande des divisions 90-91 (création artistique et patrimoine), on part du total de la production non marchande donnée par l'Insee (total 90-91). Afin de mieux situer les branches culturelles que ne le faisait la comptabilité nationale avant la révision de 2014, la méthode élaborée par le Daps en 2013 a réparti ce total en trois domaines (spectacle vivant, arts plastiques, patrimoine) à l'aide de plusieurs sources du ministère de la Culture (enquêtes sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales, budget des établissements publics culturels notamment) permettant de répartir la dépense publique culturelle (rémunérations, investissement). La révision des comptes nationaux par l'Insee en 2014 a ensuite permis de rapprocher les chiffres de l'Insee de ceux estimés par le Daps.

Pour l'enseignement culturel, on établit la production non marchande comme la somme de la dépense des centres de formation artistique (conservatoires régionaux, etc.), donnés par les comptes de l'Éducation élaborés par le ministère de l'Éducation nationale et des dépenses du ministère de la Culture pour les établissements d'enseignement supérieur Culture.

En 2020, environ 18,7 % de la production culturelle est non marchande, soit davantage que la moyenne de l'ensemble de l'économie (12,3 %), mais beaucoup moins que d'autres branches économiques telles que les activités pour la santé humaine, l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement (52,1 % de production non marchande) ou encore l'enseignement (80,6 %). L'activité non marchande culturelle est concentrée dans trois domaines : le patrimoine (94,5 % de la production y est non marchande), l'enseignement culturel (87,1 %), le spectacle vivant (64,0 %). Les arts visuels (photographie, design, arts plastiques) comportent aussi une partie non marchande, néanmoins marginale.

Graphique B – Part des branches culturelles dans la production de l'ensemble de l'économie en valeur, 1995-2020



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/DEPS, ministère de la Culture, 2021

De 1995 à 2001, la part de la culture dans l'ensemble de l'économie a augmenté pour les deux composantes de la production, marchande et non marchande. À partir de 2001 en revanche, la part des branches culturelles marchandes a reculé. La part culturelle de la production non marchande n'a cependant pas suivi la même évolution : continuant à augmenter entre 2001 et 2008 (ce qui a permis de limiter le recul du poids économique de la culture sur cette période), elle s'est ensuite maintenue à environ 3,5 % de l'ensemble de la production non marchande en moyenne jusqu'en 2019, avant de connaître une baisse à 3,3 % en 2020.

3 – Estimation de la valeur ajoutée des branches culturelles

À cette production culturelle totale de 86,7 milliards d'euros correspond une valeur ajoutée des branches culturelles de 46,1 milliards d'euros en 2020 (tableau 1). Cette valeur ajoutée correspond à la production totale culturelle

diminuée des consommations intermédiaires, c'est-à-dire de l'ensemble des produits ou services transformés ou consommés au cours du processus de production (matières premières, électricité par exemple). Mais les données de consommations intermédiaires manquent au niveau fin de la nomenclature.

Pour calculer la valeur ajoutée, on utilise le ratio valeur ajoutée VA/ Production, issu là encore des enquêtes structurelles annuelles de l'Insee auprès des entreprises marchandes (ESA). Les valeurs ajoutées ainsi estimées par sous-classe (tous secteurs, y compris non culturels) sont ensuite sommées et calées au niveau de chaque division sur celles données par la comptabilité nationale (cette valeur ajoutée diffère en effet de celle issue de l'ESA en raison des traitements propres à la comptabilité nationale). La somme de ces valeurs ajoutées prises comme référence dans la comptabilité nationale ne donne pas tout à fait le PIB car il s'agit des valeurs ajoutées dites « aux prix de base », c'est-à-dire hors impôts et subventions sur les produits, qui ne sont pas diffusés par branche.

Pour les domaines partiellement non marchands (spectacle vivant, patrimoine, enseignement culturel), le ratio VA/Production n'est pas fourni par l'ESA et on utilise, faute de mieux, le rapport VA/Production, donné au niveau de la division (2 chiffres) par la comptabilité nationale.

On estime ainsi une valeur ajoutée pour chacun des neuf domaines culturels, dont la somme donne la valeur ajoutée des branches culturelles pour 2020.

Cette méthode a le triple avantage d'être relativement simple à mettre en œuvre, d'être cohérente avec les données publiées à un niveau plus agrégé par la comptabilité nationale et d'être stable dans le temps. En revanche, elle est soumise aux règles propres à la comptabilité nationale, notamment en ce qui concerne le partage entre marchand et non marchand, et elle ne permet pas de prendre en compte certaines spécificités de la culture. On ne peut donc pas lui préférer, avec les données dont on dispose, un partage entre les entreprises subventionnées et non subventionnées, ou moduler le critère des 50 % des coûts de production pour distinguer le secteur marchand du secteur non marchand.

4 – Estimation des années les plus récentes et rétropolation des séries chronologiques

L'enquête structurelle annuelle (ESA) nous permet d'estimer la valeur ajoutée pour l'année couverte par cette enquête. On utilise les données 2016 de l'enquête ESA comme référence. Cette estimation se fait en mobilisant deux ratios : les décompositions des chiffres d'affaires des divisions en sous-classes détaillées, et le rapport entre valeur ajoutée et production pour chaque sous-classe.

Pour estimer le poids économique de la production marchande en 1995-2015 et 2017-2020, on fait évoluer ces coefficients à partir des évolutions annuelles de chiffre d'affaires (indices mensuels élaborés par l'Insee à partir des déclarations de TVA) pour chacune des sous-classes d'une division. Ces séries présentaient le défaut de ne pas prendre en compte la démographie des entreprises (création, cessation) et elles pouvaient donc être très éloignées de la réalité pour certains secteurs en forte croissance ou en crise. Une nouvelle

version de ces séries a été publiée par l'Insee en 2016 (projet Harmonica²), modifiant par conséquent les coefficients et donc la production et la valeur ajoutée. Les données obtenues sont ensuite multipliées par un coefficient de redressement afin d'obtenir comme total la production marchande donnée par la comptabilité nationale au niveau de chaque division.

Pour la production non marchande des autres domaines, on actualise le partage entre spectacle vivant/arts plastiques/patrimoine en 1996, 2002, 2006 et 2010, 2014 à partir des sources précédemment évoquées (enquêtes sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales, sources ministérielles sur le budget des écoles supérieures Culture, comptes de l'Éducation, etc.) et on fait évoluer ce partage sur les années manquantes. Le total de la production non marchande des branches patrimoine et création artistique est toujours donné par la comptabilité nationale. Pour l'enseignement culturel non marchand, on estime directement chacune des deux composantes (centres de formation artistique et enseignement supérieur) à partir des données annuelles des sources déjà mentionnées.

On calcule ainsi une production marchande et non marchande par domaine et pour chaque année.

5 – Estimation de la valeur ajoutée en volume

Pour estimer la valeur ajoutée des branches culturelles en euros constants (en volume), on divise la valeur ajoutée estimée en valeur au niveau le plus fin de la nomenclature d'activités, par un indice des prix de la valeur ajoutée. Les indices des prix utilisés proviennent de deux sources : d'une part, les indices des prix de la valeur ajoutée par branche disponibles dans les comptes nationaux (au niveau division de la nomenclature, à 2 chiffres), d'autre part, pour les agences de publicité et les activités des divisions 58 et 59 (édition et une partie de l'audiovisuel), les indices des prix à la consommation des ménages du produit culturel se rapprochant le plus du poste considéré (par exemple, l'indice des prix à la consommation des journaux pour la branche 58.13Z – Édition de journaux). En effet, pour ces branches, il apparaît indispensable de scinder l'évolution des prix en sous-activités détaillées pour mieux considérer les comportements de chaque branche (par exemple, hausse des prix des billets de cinéma, baisse des prix des DVD et des disques sur la période considérée ; pour la division 73, évolutions très différentes des prix des activités créatives des agences publicitaires et de ceux des autres branches non culturelles comme les études de marché). Une voie d'amélioration de cette étape pourrait être d'utiliser les indices de prix de production des services, indices trimestriels diffusés par l'Insee depuis quelques années pour certains secteurs.

Enfin, la valeur ajoutée en volume ainsi obtenue est multipliée par un coefficient de redressement qui permet de retrouver, par sommation, la valeur ajoutée en volume publiée au niveau division par les comptes nationaux.

L'indice des prix de la valeur ajoutée des branches culturelles est alors obtenu en divisant la valeur ajoutée des branches culturelles en valeur (à prix courants) par celle en volume (à prix constants).

2. Harmonisation des indices de chiffres d'affaires.

Éléments de bibliographie

Ludovic BOURLÈS, Yann NICOLAS, *Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 4^e trimestre 2021*, Paris, ministère de la Culture, Daps-doc, coll. « Note de conjoncture », 2022-2, avril 2022.

Chiffres clés 2021, statistiques de la culture et de la communication, Paris, ministère de la Culture, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-ouvrages/Chiffres-cles-statistiques-de-la-culture-et-de-la-communication-2012-2021/Chiffres-cles-2021>

Valérie DEROIN, *Conceptualisation statistique du champ de la culture*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, Daps, coll. « Culture méthodes », 2011-3, décembre 2011.

Yves JAUNEAU, « La culture : quel poids dans le PIB ? », *Cahiers français*, n° 382, août 2014.

Yves JAUNEAU, Xavier NIEL, *Le Poids économique direct de la culture en 2013*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, Daps, coll. « Culture chiffres », 2014-5, octobre 2014.

Laure TURNER, *Le Poids économique direct de la culture en 2019*, Paris, ministère de la Culture, Daps, coll. « Culture chiffres », 2021-1, mars 2021.

À lire aussi



32 pages.

Téléchargeable sur le site :

www.culture.gouv.fr/

[Sites-thematiques/Etudes-et-](#)

[statistiques/Publications](#)

et sur www.cairn.info

CULTURE ÉTUDES 2022-3

Atlas Culture : dynamiques et disparités territoriales culturelles en France

Edwige Millery, Jean-Cédric Delvainquière,
Ludovic Bourlès, Sébastien Picard

Projet lauréat de la quatrième promotion du programme interministériel « Entrepreneurs d'intérêt général » destiné à accompagner la transition numérique de l'État, l'*Atlas Culture* est un site internet conçu pour aider les acteurs culturels à appréhender les activités culturelles sur un territoire donné et leur permettre de croiser ces informations avec des données de contexte, afin de qualifier les territoires et leur population. Pour cela, un certain nombre d'indicateurs issus d'enquêtes nationales sont proposés : la part des professionnels de la culture (ceux, parmi les actifs, qui exercent à titre principal un métier culturel), la part des actifs des secteurs culturels (ceux, parmi les actifs, qui travaillent dans un secteur culturel, sans que leur métier soit nécessairement culturel), la part des entreprises culturelles des secteurs marchands ; le montant des dépenses culturelles dans toute collectivité territoriale de plus de 3 500 habitants et son effort culturel (euro par habitant) ; et, enfin, un panorama de l'offre culturelle incarnée par les lieux et

les équipements culturels (théâtres, musées, bibliothèques, conservatoires, Jardins remarquables, maisons des Illustres, lieux inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, etc.). Tous ces indicateurs peuvent être croisés avec des données socio-économiques disponibles pour la France entière (avec quelques exceptions pour certaines données, limitées à la France métropolitaine), comme la part des jeunes dans la population, le niveau de vie médian, la richesse régionale mesurée par le produit intérieur brut, etc.

L'*Atlas Culture*, en construction depuis 2021, propose désormais un portrait de chacune des dix-huit régions françaises. La présente étude fait la synthèse des données agrégées à un niveau national pour l'offre culturelle, l'emploi et les professions, les entreprises et les dépenses culturelles publiques.



20 pages.

Téléchargeable sur le site :

www.culture.gouv.fr/

[Sites-thematiques/Etudes-et-](#)

[statistiques/Publications](#)

et sur www.cairn.info

CULTURE ÉTUDES 2022-2

Les artistes-auteurs en 2018

Léa Tholozan, Claire Thoumelin

En 2018, 43 120 personnes sont affiliées à l'Agessa et à la Maison des artistes (MDA), les deux associations chargées de gérer jusqu'en 2019, pour le compte du régime général de la Sécurité sociale, le régime de protection sociale spécifique des artistes-auteurs. Cette étude vise à établir un état des lieux de la démographie et des revenus artistiques de l'ensemble des professionnels affiliés à l'Agessa et à la MDA en 2018, en enrichissant cette photographie 2018 de quelques éléments en évolution.

La population d'artistes-auteurs affiliés a été multipliée par 1,6 entre 2001 et 2018, portée par la baisse du seuil d'affiliation et l'accroissement fort de la population des graphistes. Les artistes-auteurs sont plus âgés que l'ensemble de la population active et résident très majoritairement en Île-de-France. Cette population s'est féminisée en près de 20 ans même si les hommes restent majoritaires dans presque toutes les professions.

Les revenus artistiques des artistes-auteurs affiliés en 2018 sont très dispersés en fonction de la profession exercée, mais également au sein même de chaque profession, chacune concentrant à la fois des revenus très élevés et très faibles. Les revenus sont plus élevés chez les hommes et chez les personnes résidant en Île-de-France, mais de manière plus ou moins marquée selon les professions.

Abstract

The Direct Economic Impact of Culture in 2020

In 2020, the direct economic impact of culture, i.e. the total value-added of all areas of culture, amounted to some 46.1 billion euros, i.e. 2.2% of France's gross domestic product (GDP).

In 2020, culture was particularly affected by the health crisis. Cultural GDP saw a 7.1% drop in value, a more dramatic decline than that experienced by the French economy as a whole, which dropped by 5.3%. However, this decline in value has been amortised by the size of the non-market sector and the conventions for estimating the value-added produced by this sector. The volume of all areas of the cultural sectors has sharply diminished, with the volume of cultural value-added dropping by 15%, some 7 percentage points below that for the French economy as a whole which was down by 8%. No areas of the cultural sector were spared, with the performing arts worst affected (-37%), followed by cultural heritage (-24 %), the visual arts (-21 %), and then press and book publishing (-9 %), architecture (-9 %) and audiovisual (-8%). Experiences across the audiovisual sector have been very mixed, with video games seeing significant growth (+21%) whilst the cinema sector recorded heavy losses, with the film screening sector down 66%.

Audiovisual made the highest contribution to the economy in 2020, followed by the performing arts and the press and book publishing. The most significant developments over the last twenty years have been the structural decline of the book and press sector and the rise of the audiovisual sector.

In 2019, there were 720,700 people employed in the cultural sectors (2.7% of the working population). The main employer within this is the audiovisual sector (16%), closely followed by the performing arts (15%) and visual arts (15%). Over the course of ten years, the cultural sector workforce increased by 14%, as compared with 3% for the economy as a whole. 31% of cultural professionals are self-employed, as compared with 12% of employed workers in the economy as a whole.

Directeur de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation

Responsable de la publication : Inès Cartier

Retrouvez l'ensemble des publications du Deps :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications>

https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le Deps n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse

contact.deps@culture.gouv.fr